

## Xi Jinping et Rivarol ou le monopole de la parole légitime

Comment définir le socialisme à caractéristiques chinoises ? Le royaliste Rivarol le faisait fort bien dès 1789 : «Il y a deux vérités qu'il ne faut jamais séparer en ce monde : 1) Que la souveraineté réside dans le peuple 2) Que le peuple ne doit jamais l'exercer». La règle ne souffre pas d'exception en Chine depuis soixante ans et plus. Aucune consultation populaire sincère, ni dans les provinces chinoises, ni dans les régions dites autonomes, ni prochainement à Hongkong. Et rien n'annonce un assouplissement pour les temps à venir, ni dans les orientations, ni dans les décisions de l'équipe au pouvoir depuis deux ans.

Les capitales occidentales, Paris en particulier, restent sans réaction devant la répression renforcée du courant démocrate ; elles ferment les yeux - et c'est tout aussi préoccupant - sur le rejet ouvertement affirmé et réaffirmé par Beijing de toutes les valeurs dont se réclament leurs régimes politiques. Si Vladimir Poutine a choisi de leur rendre au moins un hommage hypocrite, les autorités de Beijing ne prennent pas de gant pour rejeter les «valeurs occidentales» et pour nier qu'il y ait des «valeurs universelles». Il s'en trouve même pour assurer que la contestation démocratique résulte tout bonnement d'infiltrations extérieures, celles des idées ou celles des services secrets dont certaines auraient pénétré jusqu'au cœur de l'Académie chinoise des Sciences sociales. Vraiment, est-ce incongru de relever ces absurdités d'une autre époque ? N'est-ce jamais le moment de dire les choses en face ? On peut donc chez nous caricaturer Mahomet, défendre officiellement la liberté d'expression, prétendre qu'on le fait et qu'on le fera «bec et ongles». Mais devant la Chine, il est en France et depuis des années, urgent de se taire.

Cette paralysie devrait surprendre des Français prompts à la critique. Une polémique s'est ouverte récemment sur l'emploi du terme apartheid pour caractériser la situation des «quartiers», notamment de banlieue. Et en Chine alors ? Sur les vingt-quatre millions d'habitants de Shanghai, dix millions n'ont pas

de certificat de résidence. En conséquence, les enfants ne peuvent se présenter aux examens d'entrée des collèges ; ils doivent retourner les subir dans leur lieu d'origine, ce qui leur donne de moindres chances d'entrée à l'université. Faute de certificat de résidence, les individus ne peuvent acquérir d'appartement en ville. Après sept ans de vie à Shanghai, on peut solliciter un permis mais sans certitude d'aboutir. Avec l'afflux des migrants ruraux, la situation empire dans la ville : 51% des parents de nouveaux-nés sont dépourvus de certificat de résidence locale ; le pourcentage dix ans plus tôt n'était que de 21,6%.

À l'échelle du pays, les chiffres sont fabuleux. Les migrants séjournant en ville seraient à présent de 250 millions (cent millions de plus qu'il y a dix ans). Deux cents millions viendraient s'y ajouter d'ici à 2023, selon les estimations officielles. Au total et si rien ne vient modifier les règles actuelles, la population urbaine sans droit de résidence représenterait alors plus d'un tiers de la population totale.

Le 15 février il est vrai, le ministère de la Sécurité publique a promis des réformes dans le système des certificats de résidence et la suppression des certificats temporaires. Les migrants auraient alors le droit sous conditions de s'installer en ville, d'acheter des voitures, d'obtenir une couverture sociale et d'accéder aux services sociaux. Mais il faudra avoir séjourné pendant une certaine période non précisée pour prétendre au certificat. Dans certaines villes sont requis cinq ans de paiement des impôts locaux ; à Shanghai, il en faut sept. Mais l'évolution est incertaine car les habitants des grandes villes résistent par crainte de perdre leurs avantages d'aujourd'hui.

La diplomatie française comme l'opinion publique devraient s'étonner de tout ce que révèle la lutte menée contre la vénalité des membres du parti et des responsables de l'État ; elles pourraient en tirer quelques conclusions quant à la vigueur du régime. En se voulant champion de la lutte contre la corruption, le pays montre qu'il est aussi un champion de la

>>>

corruption. D'où d'inévitables résistances à différents niveaux de la hiérarchie où l'on s'inquiète de l'affaiblissement de l'appareil public.

Au Hunan, le responsable de cette campagne contre les pots-de-vin trouve que les agents font de la politique du chiffre pour affirmer leur allégeance au pouvoir central alors qu'ils devraient s'en tenir strictement aux faits. Dans cette province, deux cent trente chefs de département ont été sanctionnés et 4.900 fonctionnaires font l'objet d'enquêtes au titre de la lutte contre les dépenses excessives. Au total en 2014, des dossiers ont été ouverts contre 232.000 fonctionnaires dans tout le pays, soit 27% de plus qu'en 2013. La bataille touche aussi le secteur privé comme on a vu le 31 janvier avec la démission, après enquête pour corruption, du président de Minsheng, la plus grosse banque de prêt au secteur privé. Les cours de l'action Minsheng ont chuté comme ceux d'Anbang, qui en contrôle le capital.

Rien d'étonnant qu'une campagne d'une telle ampleur suscite des réserves. D'abord, le régime qui prétend instaurer la suprématie de la loi, se met en l'occurrence à la violer aux yeux de tous. La lutte contre la corruption n'est pas impulsée par des juges instructeurs à charge et à décharge, qui transmettraient les dossiers aux tribunaux, mais par la Commission d'enquête et de discipline du Comité central, composée au gré du chef du Parti. Rien d'étonnant pourtant si l'on admet avec les dirigeants que l'indépendance de la justice et la séparation des pouvoirs sont intrinsèquement pervers.

Des assemblées locales se réunissent parfois avec des bureaux diminués par le nombre des exclusions pour corruption, voire sans président (cf. l'Assemblée consultative du Guangdong, le 7 février). Il faut réorganiser les calendriers pour tenir compte des absences inattendues, d'où quelques sujets de mécontentement. Le Washington Post rapportait le 15 février les craintes formulées par quelques hauts fonctionnaires : en luttant contre les pots-de-vin, on réduirait le rythme d'ouverture des chantiers et en définitive, le rythme de la croissance. En effet, cette lutte fait peser une menace sur certains signataires de contrat, effrayés à l'idée d'une ouverture d'enquête ; pour d'autres, elle supprime tout stimulant à l'ouverture d'activités nouvelles. En somme, pour beaucoup, un système propre est un système dans lequel on ne peut avoir confiance : la corruption est un gage d'efficacité car l'on sait de quoi il retourne : le pot-de-vin permet d'obtenir le chantier ou de monter dans la hiérarchie. D'aucuns vont jusqu'à attribuer le ralentissement de la croissance au combat anti corrompteur de Xi Jinping.

Cette campagne a agité les rangs du Parti, de manière parfois dramatique. Il a été jugé nécessaire de lancer une enquête d'ensemble sur les « morts non naturelles » survenues depuis décembre 2012. Il s'agit des exécutions, des meurtres, des accidents et surtout des suicides auxquels certains cadres se sentent acculés pour échapper à la justice ou pour protéger leur famille ou leurs supérieurs.

## **«IL N'Y A QU'UN SOLEIL DANS LE CIEL ET LE PEUPLE NE PEUT AVOIR QU'UN DIRIGEANT»**

On pourrait imaginer qu'un tel spectacle incite à prendre ses distances envers un régime aussi manifestement autocratique. Déjà l'accaparement par Xi Jinping des présidences de tous les comités spéciaux créés au sein du Comité central pourrait apparaître comme une sorte de coup d'État. Il s'accompagne d'une lutte redoublée contre les groupes d'intérêt et les factions qui pourraient se former ou existent déjà à l'intérieur du parti. Leur interdiction, déjà formulée dans une réunion du 8 octobre, est reprise avec force le 29 décembre lors d'une réunion vidéo organisée avec des responsables locaux.

Fin février, le chef du parti vient d'accomplir un nouveau pas. Inventeur du «rêve chinois» et promoteur d'un mythe de la renaissance nationale, Xi Jinping veut désormais laisser dans l'histoire sa marque idéologique. Le 24 février, la presse officielle fait une large place aux orientations lancées par le chef du parti sous forme d'une nouvelle trouvaille chiffrée : les quatre globalités. Leur sens précis échappera sans doute à beaucoup. Il s'agit par une approche globale 1) de construire une société de prospérité modérée, 2) d'approfondir les réformes, 3) de gouverner le pays en fonction de la loi et 4) de mettre en œuvre une stricte discipline dans le parti. De ces généralités serait attendu un renouveau national. Mais le vague des idées laisse douter de leur signification ; on comprend surtout que le chef du Parti veut se situer dans la lignée de ses prédécesseurs et jouir d'un même prestige de théoricien officiel. La démarche a une autre utilité à l'adresse des cadres : s'ils reprennent les formules même sans leur donner de sens, ils montreront au moins qu'ils suivent la ligne de la direction. Rien que de très naturel : «Comment des hirondelles et des moineaux comprendraient-ils ce que le cygne sauvage a dans la tête ?». Tout le monde doit se ranger : «Mille personnes peuvent frapper le gong mais un seul donne le ton».

Cet autocratie renforcé pourrait apparaître en Occident comme la marque d'un pouvoir inébranlable. Mais on

peut y voir aussi un dispositif de défense contre une contestation et des menaces bien réelles. Le rejet des factions a toujours été dans l'histoire des partis communistes un mot d'ordre pour faire taire les oppositions internes. Ni Mao Zedong, ni Deng Xiaoping n'avaient besoin d'un tel cumul de fonctions pour asseoir leur autorité. En regard, l'histoire personnelle assez terne de Xi Jinping ne lui assurait aucun prestige, ce qui peut expliquer sa démarche.

Au lieu de la distanciation qu'aurait pu justifier un tel accroissement de l'autocratie, c'est l'inverse qui se produit. Les attentats menés au nom de l'Islam en Europe ont conduit à une sorte de rapprochement franco-chinois. La représentation chinoise s'est insérée à Paris sans vergogne dans une manifestation pour la liberté d'expression, prétextant de la lutte contre le terrorisme. L'ambassadeur de France estimait récemment que les deux pays étaient engagés dans un même combat contre le terrorisme et que la Chine devrait s'y impliquer davantage. Il a quand même pris soin d'affirmer – c'était la moindre des choses - que « la liberté d'expression est dans les gènes de la démocratie occidentale et que nous n'abandonnerons pas cette valeur ».

Un autre conflit international porte à s'interroger sur les relations diplomatiques sino-européennes. Si l'affaire ukrainienne a éclairé sur les ambitions russes et amené à des réactions relativement fermes, les capitales européennes affectent d'ignorer le soutien que la Chine apporte à Moscou, soutien justifié par la similitude des deux régimes. Il y a pourtant des années que Moscou et Beijing forment un front uni face aux valeurs «délétères» de l'Occident et aux ingérences étrangères. Cette alliance, déclarent les officiels, est un élément structurant des relations internationales, face à l'Ouest. En 2015, les dirigeants des deux pays assisteront aux parades militaires du partenaire (à Moscou en mai, à Beijing en septembre). La célébration conjointe de la fin de la seconde guerre mondiale permettra aux deux capitales d'affirmer leur puissance face au Japon, pays avec lequel elles ont toutes deux un contentieux territorial. Beijing, faut-il le rappeler, a offert d'aider Moscou à supporter les sanctions occidentales décidées après les annexions ukrainiennes, notamment par des achats annuels de 38 milliards de mètres cubes de gaz à partir de 2018. Là encore on peut s'interroger sur le sens profond du «partenariat stratégique» que l'on prétend avoir organisé avec la Chine.

Terminons sur un ton moins inquiet. En ce début d'année marqué par la Fête du printemps, il est de bon ton de parler des superstitions astrologiques annuelles, domaine dans lequel la Chine est la championne incontestée depuis des millénaires. Les dirigeants affectent de prendre la chose au sérieux et, en cette « année du yang », le chef de l'exécutif de Hongkong, échaudé par les manifestations de l'automne, demandait aux habitants du territoire de se comporter comme des yang, autrement dit dans son esprit, comme de sages moutons. Mais yang signifie aussi bien chèvres ou béliers que moutons ou brebis et chacun sait qu'un troupeau de chèvres est indiscipliné et court partout, à la différence des ovins. Interrogés par sondage sur le sens qu'ils donnaient au mot yang, les Hongkongais ont choisi leur camp : ils sont indociles et 56% d'entre eux ont préféré les chèvres.

# SOMMAIRE

---

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.</b> .....	5
<b>Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse.</b> .....	5 - 6
<b>Avocats. Appareil répressif. Corruption.</b> .....	6 - 7
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail.</b> .....	7
<b>Questions rurales. Environnement.</b> .....	8
<b>Minorités ethniques</b> .....	8 - 10
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Minorité Miao (Hmong)	
. Question mongole	
<b>Hongkong. Macao</b> .....	10
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b> .....	11
<b>Informations diverses</b> .....	11
<b>Sources d'information</b> .....	12
<b>Bibliographie</b> .....	12

*(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)*

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 10 févr.** **Lors d'une fête de l'Association de l'internet de Beijing, un chœur a entonné un hymne martial célébrant la censure à mots couverts**, se félicitant de « surveiller chaque jour l'espace », de présenter le pays « comme une scène magnifique » et de « dire au monde que le rêve chinois exalte la Chine ». Cet ensemble l'a emporté sur les autres compétiteurs de la soirée. Mais l'émission elle-même a peu après été sortie du réseau internet. (*New York Times*, 12 février)<sup>1</sup>
- 10 févr.** **Le Comité permanent de l'assemblée nationale doit examiner en mars trois projets de loi liés à la liberté d'information.** Il s'agit de la loi sur la Sécurité nationale, de la loi antiterroriste et de la loi sur les organisations non gouvernementales étrangères. Le projet de loi antiterroriste étend largement les pouvoirs d'intrusion des autorités dans la sphère privée ; il contraint les médias à diffuser des informations antiterroristes et à rapporter toutes les informations dont ils pourraient disposer en ce domaine, sous peine de sanctions. La définition très floue du terrorisme permettrait une interprétation extensive de la loi. (*International Federation of Journalists*, 10 février)
- 3 févr.** **L'administration de l'internet chinois a de nouveau exigé l'enregistrement des cybernautes sous leur identité réelle** pour la totalité de leurs activités, y compris les blogs, les messageries instantanées, les microblogs de type Twitter et les forums de discussion. L'objectif officiellement recherché est l'élimination des informations non fiables, incorrectes ou trompeuses. Une telle exigence avait été formulée l'année dernière pour les messageries instantanées et 80% des utilisateurs de Wechat, la plus populaire d'entre elles, s'étaient enregistrés. Le même jour, un avis de la Cour suprême autorisait à produire comme preuves devant les tribunaux l'ensemble de ces documents de l'internet. (*S.C.M.P.*, 4 février)
- 3 févr.** **L'administration de l'internet chinois a conclu un accord avec les fournisseurs d'information** aux termes duquel ces derniers s'engagent à ne diffuser aucune information qui violerait la constitution, qui constituerait une subversion du pouvoir d'État ou porterait atteinte à la réputation du pays, sous peine d'être sanctionnés par la loi. (*International Federation of Journalists*, 10 février)

## RÉPRESSION DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

- 25 févr.** **Condamnation de l'écrivain Tie Lu (82 ans) à deux ans et demi d'incarcération** et à 30.000 yuan d'amende pour «activités commerciales illégales». La peine de prison a été assortie d'un sursis de quatre ans. Son aide à domicile a été condamnée avec sursis à un an de détention et à 5.000 yuan d'amende. Les autorités l'avaient arrêté en septembre 2014 pour «instigation à querelles et création de troubles». Tie Lu avait passé vingt ans en camp de rééducation lors de la campagne de 1957 de lutte contre «les contrerévolutionnaires». Il avait été réhabilité en 1980. (*Laogai Research Foundation*, 25 février)
- 25 févr.** **Des sources non officielles ont annoncé en janvier que l'évêque catholique Shi Enxiang serait décédé à 93 ans**, après avoir passé cinquante-quatre ans en prison (camp de travail) pour avoir persisté à reconnaître l'autorité papale. Mais la famille n'a obtenu aucune confirmation de sa mort et, sans transfert ni du corps, ni des cendres, ne peut organiser de funérailles. Elle était sans nouvelle du prêtre depuis 2001. Shi Enxiang avait toujours refusé de coopérer avec l'Association catholique patriotique. Son cas, comme celui de l'évêque de Baoding (Hebei) Su Zhimin, incarcéré en 1997, avait contribué à empêcher la normalisation des relations avec le Vatican. (*A.F.P.*, 25 février)
- 19 févr.** **Vingt-sept personnes restent en détention pour leur soutien apporté au mouvement**

<sup>1</sup> On trouvera le détail des paroles chinoises et leur traduction anglaise sur le site [http://sinosphere.blogs.nytimes.com/2015/02/12/china-internet-censorship-anthem-is-revealed-then-deleted/?\\_r=2](http://sinosphere.blogs.nytimes.com/2015/02/12/china-internet-censorship-anthem-is-revealed-then-deleted/?_r=2)

**démocratique de Hongkong**, dont vingt-quatre officiellement arrêtées et trois en détention criminelle. Plusieurs n'ont pu rencontrer d'avocats ; on a relevé quelques cas de tortures. (C.H.R.D., 19 février)

**13 févr.** **L'organisation China Human Rights Defenders a identifié quatre prisonniers en besoin urgent de traitement médical**, en plus de ceux que nous avons cités dans de précédents bulletins. Il s'agit de l'écrivain Huang Zerong (alias Liu Tie) âgé de 82 ans et détenu depuis septembre 2014 pour «création de troubles» ; de Liu Jiakai, - incarcéré depuis août 2013 pour «troubles à l'ordre public» ; de Tulku Phurba Tsering Rinpoche, du monastère Tehor Kardze au Sichuan ; et de Yu Shiwen, détenu depuis juillet 2014 et inculpé pour «création de troubles». (Weiquanwang, 13 février)

**5 févr.** **Selon une étude partielle de China Human Rights Defenders, les autorités chinoises ont incarcéré au moins 955 défenseurs des droits civiques en 2014**, soit presque autant que pour les deux précédentes années ensemble (1.079 détenus en 2012 et 2013). Il s'agit d'emprisonnement de cinq jours ou plus. En 2014, on compte 221 détentions pour «création de troubles», 99 pour «rassemblement de foule dans le dessein de troubler l'ordre en un lieu public», 42 pour «pétitions illégales», 19 pour «incitation à la subversion» et deux pour «subversion». Le document relève 58 cas de coups portés sur détenus, 22 confessions forcées, 6 cas de torture et 5 de menaces et intimidation. (China Digital Times, 5 février)

**22 janv.** **Dans un document datant de novembre 2014 et diffusé ce jour, le Groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires note** que les privations de liberté qui frappent Tang Jingling, Wang Qingying et Yuan Xinting violent les articles 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme concernant la liberté d'expression, de réunion et d'association. Il note que les trois hommes ont été soumis à la torture et à des incarcérations avant jugement prolongées. Le Groupe demande que les trois hommes soient remis en liberté et qu'ils reçoivent réparation du gouvernement chinois. (Weiquanwang, 19 février)

## AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION.

**25 févr.** **Le comité du parti au sein de la Cour suprême recommande à l'appareil judiciaire de se démarquer de ces concepts « erronés »** que sont l'indépendance de la justice et la séparation des pouvoirs. Il faut opposer à ces notions une «résistance résolue» pour s'engager avec fermeté dans la voie du «socialisme à caractéristiques chinoises». (Xinhua, 26 février)

**22 févr.** **L'accès facile aux composants de la méthamphétamine explique pourquoi la province du Guangdong est devenue un centre de production de cette drogue dure.** Jeremy Doublas, le haut fonctionnaire des Nations unies qui l'affirme, en trouve la cause dans la corruption qui sévit dans les industries chimiques et pharmaceutiques. Deux mille quatre cents kilos du produit viennent d'être saisis à Hongkong et de telles quantités supposent un approvisionnement régulier auprès des industries qui élaborent l'éphédrine et la pseudo-éphédrine. En novembre, les autorités de Shenzhen (Guangdong) avaient saisis 4.200 kilos de narcotiques et arrêté cinq mille personnes. (S.C.M.P., 22 février)

**17 févr.** **La Commission de lutte contre la corruption annonce l'ouverture de poursuites contre plusieurs personnages publics de premier plan :** Zhu Mingguo, ancien chef de la Conférence consultative pour le Guangdong ; Wang Min, ancien chef du parti à Jinan, la capitale de la province du Shandong ; Chen Chuanping, ancien chef du parti à Taiyuan, capitale de la province du Shanxi. Tous trois sont accusés d'abus de pouvoir et d'acceptation de pots-de-vin. (S.C.M.P., 17 février)

**16 févr.** **Condamnation pour corruption à dix-neuf ans de prison de l'ancien directeur-adjoint de la Commission Santé de la municipalité de Shanghai.** Arrêté en décembre 2013, Huang Fengqing détenait à son domicile plus de quatre cents enveloppes pleines de liquidités reçues de la société pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline ; on avait trouvé des lingots d'or dans son automobile. La firme britannique avait dû payer trois milliards de yuan d'amendes l'année dernière



pour avoir versé des pots-de-vin destinés à favoriser la promotion de ses produits. (A.F.P., 16 février)

- 16 févr.** **L'ancien responsable du Bureau des transports de Beijing, Song Jianguo, est accusé d'avoir reçu l'équivalent de deux millions et demi d'euros** en l'échange d'enregistrements de véhicules individuels et de taxis. Ces enregistrements devaient être organisés selon un processus aléatoire, conçu pour limiter le nombre des véhicules circulant dans la capitale. (S.C.M.P., 16 février)
- 16 févr.** **Ouverture annoncée du procès de l'ancien vice-président de la Conférence politique consultative du peuple chinois.** Su Rong avait été placé sous enquête en juin 2014 destitué pour corruption, en l'occurrence promotion contre rémunération à des postes officiels et distribution de charges à des membres de sa famille. Su Rong avait dirigé le parti dans les provinces du Gansu, du Qinghai et du Jiangxi. (S.C.M.P., 16 février)
- 11 févr.** **Condamnation à mort avec délai d'exécution de deux ans (équivalent d'une prison à vie) d'une femme d'affaires de la province du Fujian Wang Wenlin.** Pour financer ses nombreux établissements de Chine et de l'étranger, elle s'était procuré des fonds hors des circuits bancaires classiques en promettant de forts profits à ses créanciers. Son cas rappelle celui de Wu Ying, autre femme d'affaires de la province voisine du Zhejiang, condamnée à mort (février 2013) puis à la prison à vie (juillet 2014) en raison des moyens peu orthodoxes par lesquels elle avait levé des fonds pour ses entreprises. (S.C.M.P., 12 février)
- 6 févr.** **La Société américaine des changes et des valeurs (S.E.C.) a condamné les sociétés chinoises des quatre grands groupes d'audit internationaux** Deloitte, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers et KPMG à des amendes de 500.000 \$. Elles ont reconnu n'avoir pas produit les documents exigés par la S.E.C. avant 2012 lors d'enquêtes sur des fraudes comptables commises aux États-Unis. (Reuters, 7 février)
- 4 janv.** **Le paysan de l'Anhui Yang Wusi est décédé en détention et sa famille veut savoir s'il est mort sous la torture.** Il avait été arrêté le 27 novembre en bonne santé. Le 3 janvier, l'administration a averti la famille qu'il était en situation critique. Les parents ont pu constater à l'autopsie qu'il n'avait aucune nourriture dans l'estomac, que son corps et sa tête montraient des blessures et qu'il y avait du sang sur ses vêtements. L'avocat de Yang n'a pu avoir communication du dossier pénitentiaire. Le 2 février, l'administration a déclaré à la presse qu'elle avait respecté toutes les procédures légales. (C.H.R.D., 30 janvier-5 février)

## CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 13 févr.** **Les certificats de résidence à Beijing, d'ordinaire octroyés avec l'embauche dans une grande entreprise d'État, ne seront plus accordés qu'aux jeunes diplômés nés après le 31 décembre 1988.** Cette décision du ministère des Ressources humaines annule tous les accords tripartites signés par l'étudiant, l'Université et l'entreprise recruteuse. La décision a pour objet de réduire l'immigration dans la capitale. Il y aurait 21,2 millions d'habitants permanents à Beijing dont huit millions seulement posséderaient un certificat de résidence. (China Labour Bulletin, 13 février)
- 4 févr.** **Trois mille salariés de la société H3C Technologies sont en grève depuis le 19 janvier à Hangzhou (Zhejiang) ;** ils s'opposent au plan de restructuration élaboré par la société Hewlett-Packard, qui appartient au même groupe industriel. Les grévistes demandent la réintégration du directeur du département marketing, qui avait pris la tête du mouvement de protestation et qui avait été licencié le 23 janvier ; ils rejettent la nomination d'un nouveau dirigeant envoyé en Chine par Hewlett-Packard, avec pour mission d'organiser des fusions d'entreprises et de dégraisser les effectifs. (China Labour Bulletin, 4 février)

## QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT.

- 4 févr.** **Selon une étude menée par l'Université de Beijing et Greenpeace, la pollution de l'air tue plus de personnes que le tabac** dans de nombreuses cités chinoises. Le taux excessif de PM2.5 aurait causé 257.000 morts prématurées dans trente et une municipalités et capitales provinciales en 2013, soit une moyenne de 90 pour 100.000 décès. Le chiffre correspondant pour le tabac est de 70. (S.C.M.P., 4 février)
- 20 janv.** **La moitié de la population de la préfecture de Hotan (Xinjiang) – soit un million d'individus - ne dispose pas d'eau potable**, selon le Département régional de protection des Eaux. Les travaux entrepris il y a deux décennies n'ont pas encore abouti. Ils se fondaient d'ailleurs sur les besoins de la population en 1995, ce qui n'est plus d'actualité. Les réservoirs ne comportent pas d'installations de traitement des eaux et leurs eaux parviennent directement dans les logements villageois, d'où divers risques pathologiques. (R.F.A., 5 février)

## MINORITÉS ETHNIQUES.

### QUESTION TIBETAINE

- 26 févr.** **Les autorités de la province du Qinghai demandent aux parents des moines âgés de moins de 19 ans** venus les retrouver pour le regroupement familial de la Fête du printemps, de ne pas les laisser rejoindre leur monastère et de les inscrire dans des établissements scolaires. La langue tibétaine n'est plus enseignée à l'école et les cours en tibétain ont été supprimés. (Phayul, 26 février)
- 5 février.** **Un tribunal de Lhassa a condamné Kaisang Tsering à trente mois d'emprisonnement pour avoir fourni des informations à l'extérieur**, pour avoir gardé une photo du dalai-lama dans son téléphone portable et pour avoir tenté de fuir en exil. Kaisang Tsering était détenu depuis trois mois. Il avait déjà été incarcéré cinq mois en 2012 et 2013. (Phayul, 9 février)

### QUESTION OUIGHOURE

- 23 févr.** **Les autorités afghanes ont arrêté en janvier quinze militants ouighours du Xinjiang** et les ont remis aux autorités chinoises. Elles souhaitent ainsi amener Beijing à faire pression sur le Pakistan pour qu'il sorte des ambiguïtés et qu'il ouvre des négociations avec les talibans. (Business Insider, 23 février)
- 17 févr.** **Un affrontement armé survenu à Yaqaeriq, dans la préfecture d'Aksu (Xinjiang), a fait dix-sept morts** dont quatre policiers, neuf agresseurs et quatre passants victimes des tirs de la police. Il est survenu lors d'une perquisition de quartier, non loin d'un poste de police. Les Ouighours auraient attaqué les policiers à l'arme blanche ; ils seraient des parents de ceux qu'une campagne de répression avait frappés l'année dernière. Parmi eux se trouvaient deux femmes. (R.F.A., 22 février)
- 16 févr.** **Un paysan allant aux champs a été tué par la police dans le village de Bashquduqia**, près de Hotan (Xinjiang). Il avait refusé de suivre les policiers pour un interrogatoire, promettant de revenir le lendemain. Mais à la suite de brutalités, il aurait sorti un couteau, ce qui aurait entraîné le coup de feu. Selon un responsable local de la sécurité, il aurait passé dix ans en détention pour raisons politiques. (R.F.A., 20 février)
- 13 févr.** **Dans le district de Guma, près de Hotan (Xinjiang), un attentat-suicide a fait huit morts et sept blessés.** On a peu de détails sur l'événement. (R.F.A. 16 février)
- 2 févr.** **En 2014, les autorités du Xinjiang ont enquêté sur 355 cadres du parti communiste pour violation de la discipline du parti**, soit six fois plus qu'en 2013. Il semble, outre des faits de



corruption liés à l'organisation des pèlerinages à la Mecque, qu'il s'agisse dans plusieurs cas, de vérifier la loyauté d'individus au regard des directives du parti concernant la lutte contre «le séparatisme» et «l'extrémisme religieux». (S.C.M.P., 2 février)

- 1 févr.** **Entrée en vigueur de l'interdiction du voile dans les espaces publics de la capitale du Xinjiang Ouroumtchi.** Les contrevenantes encourent une amende qui peut s'élever jusqu'à l'équivalent de 900 €. Le motif affiché de cette interdiction est l'impératif de sécurité. Le règlement ne précise pas les types de voile visés, ce qui peut créer une certaine confusion étant donné leur grande variété dans cette région pluri-ethnique. Le port du niqab et du jilbab a beaucoup augmenté depuis dix ans. Les autorités proposent de les remplacer par des chapeaux brodés considérés comme laïques. (*China File*, 4 février)
- 30 janv.** **Les acquéreurs de téléphones portables ou d'ordinateurs habitant le Xinjiang doivent se faire enregistrer auprès de la police.** Il s'agit «d'empêcher la diffusion d'informations nuisibles et les activités illégales». (*Zaman*, 30 janvier)
- 28 janv.** **Un affrontement survenu à un point de contrôle dans le district de Keriye, préfecture de Hotan, a fait cinq morts.** Trois jeunes Ouighours avaient refusé de s'arrêter et avaient résisté aux efforts de la police. S'en étaient suivies une chasse à l'homme et une bagarre, à l'issue de laquelle trois policiers sans armes auraient trouvé la mort. Deux des jeunes recherchés ont été tués le lendemain. Le troisième a été capturé après s'être enfui. (*R.F.A.*, 2 février)

## MINORITE MIAO (HMONG)<sup>2</sup>

- 9 févr.** **Un tribunal de Jishan (Hunan) a condamné les frères Long Xianyuan et Long Xianjiang de nationalité miao à des peines de prison pour leur appartenance à « un syndicat criminel »** du type de la Triade. Tous deux avaient été incarcérés en août 2012, après la mort à sa sortie de détention pour raison médicale de Long Baorong, beau-père de Long Xianyuan (13 juillet 2012). Cette personnalité miao avait dénoncé la corruption des fonctionnaires dans un article paru en juillet 2010, ce qui avait conduit à son arrestation.
- Long Xianyuan est condamné à quinze ans d'emprisonnement notamment « pour participation à un syndicat criminel » ; le motif principal retenu contre son frère est « organisation et direction d'un syndicat criminel ». S'y ajoutent d'autres accusations, telles que la possession d'armes à feu, la fraude lors de l'obtention de prêts, des blessures volontaires ou le trafic de drogues. Les avocats des deux frères assurent que leurs clients ont été battus et durement torturés pour obtenir des aveux ; ils ont déposé plainte en leurs noms.
- Un tribunal de la préfecture autonome Tujia et Miao de Xiangxi a condamné vingt-cinq autres personnes de la même ethnie à des peines de prison plus courtes. Tous les condamnés avaient apporté leur soutien à Long Baorong lors de son procès et avaient manifesté après son décès, affirmant qu'on l'avait privé de soins médicaux en détention. (*R.F.A.*, 13 février)

## QUESTION MONGOLE

- 24 févr.** **Le film *Le dernier loup*, dirigé par Jean-Jacques Annaud, centré sur le séjour d'un étudiant chinois han en Mongolie intérieure dans le cours de la Révolution culturelle, a soulevé de vives critiques du côté mongol,** en particulier de l'écrivain Guo Xuebo. Contrairement à ce que laisse penser le scénario, les loups n'ont jamais eu valeur sacrée pour les Mongols, affirme-t-il, il s'agit là d'une «culture truquée» qui imprègne le roman du Chinois Zhang Rong dont est tiré le film. ***Le dernier loup***, sorti en France en fin février, a rencontré un grand succès en Chine. (*France Info*, S.C.M.P., 24 février)
- 31 janv.** **Deux cents éleveurs de la Bannière Sunid se sont réunis au chef lieu Saihantal afin d'obtenir de rencontrer les autorités** au sujet de la perte de leurs terres au profit d'une zone militaire. La police anti-émeute est intervenue, a frappé les manifestants et arrêté cinq d'entre eux.

2 Les Miao ou Hmong et les Yao forment une importante minorité ethnique de 9,4 millions d'individus, disséminés dans les provinces méridionales. On en trouve aussi au Vietnam et au Laos.



L'expansion du camp militaire de Zureh aurait entraîné l'éviction de trois mille pasteurs ; ils n'auraient reçu aucune indemnisation convenable pour la perte des pâturages et des habitations. (S.M.H.R.I.C., 3 février)

**30 janv. Deux cents pasteurs de la Bannière Durbed se sont rassemblés au chef lieu de la circonscription Ulaanhua.** Portant des banderoles demandant la rétrocession des pâturages, ils criaient des slogans dénonçant la corruption des fonctionnaires et exigeant que justice soit rendue aux éleveurs. Le lendemain, cinq des manifestants ont été arrêtés et un sixième, le surlendemain, tous pour «manifestations illégales». Quatre ont été condamnés à quinze jours de détention (en contravention de la Constitution, article 35 qui affirme la liberté des manifestations). (S.M.H.R.I.C., 3 février)

## HONGKONG ET MACAO.

**26 févr. Onze personnalités qui avaient soutenu à l'automne le mouvement «illégal» d'occupation du quartier des affaires,** destiné à obtenir un suffrage universel authentique, ont été convoquées par téléphone dans les locaux de la police pour le début mars. Il s'agit en majorité de membres actuels ou anciens du Conseil législatif du territoire. Ils s'attendent à être placés en état d'arrestation. Trente deux autres activistes avaient été appréhendés en janvier pour avoir organisé une manifestation interdite. Les enquêtes policières devraient s'achever dans les deux mois. (S.C.M.P., 26 février)

**25 févr. Le budget du territoire prévoit un renforcement des forces de police (recrutement de 841 personnes dans l'année) et l'achat de nouveaux équipements** dont trois véhicules spécialisés dans le «contrôle des foules». Sur ces bases, les effectifs de police atteindraient 34.001 personnes en mars 2015. 54% du budget de la police seront affectés au «maintien de la loi et de l'ordre». Il s'agit bien sûr de faire face à d'éventuels mouvements de masse, tels que ceux de l'automne dernier qui avaient, pour partie, pris les autorités et la police au dépourvu. (S.C.M.P., 25 février)

**23 févr. Un membre hongkongais de la Conférence consultative du Peuple chinois a proposé d'autoriser les jeunes du territoire à s'engager dans l'Armée populaire de libération.** L'obligation de service militaire chinoise ne concerne pas les habitants du territoire mais, selon ce responsable favorable au gouvernement central, un engagement volontaire permettrait aux jeunes engagés «de mieux comprendre leur pays». (S.C.M.P., 24 février)

**15 févr. Les deux tiers de jeunes de Hongkong n'ont pas lu le document diffusé en janvier par l'exécutif du territoire** et qui reprenait les propositions de Beijing pour le scrutin de 2017 (vote pour l'un des trois candidats désignés par un comité de nomination de 1.200 personnes). Le sondage mené à ce sujet auprès de 2.829 individus âgés de 10 à 29 ans rapporte aussi que seulement 7,7% des jeunes sont optimistes quant à l'avenir de Hongkong. 63% ont décidé de ne pas répondre aux questions posées, certains que leurs points de vue ne seraient pas transmis aux autorités de Beijing. L'opposition démocratique a décidé de ne pas participer à cette consultation et de rejeter toute proposition fondée sur le texte gouvernemental. (S.C.M.P., 16 février)

**13 févr. La Fédération des étudiants de Hongkong, qui avait joué un grand rôle dans les manifestations de l'automne dernier, a vu partir la moitié de ses partisans vers un mouvement dit localiste** qui soutient l'idée d'une indépendance du territoire et ne se satisfait pas de l'objectif « construire une Chine démocratique ». L'étudiante progouvernementale qui aspirait au secrétariat de l'organisation a été écartée, ce qui a conduit le journal de Beijing *Global Times* à parler d'un courant « maccartyste » au sein du mouvement étudiant. (S.C.M.P., 14 février)

**12 févr. Les attaques que mène la presse favorable au gouvernement central pour déconsidérer l'ancien doyen de l'Université de Hongkong Johannes Chan Man-mun** semblent montrer la volonté de l'exécutif hongkongais d'intervenir dans l'administration universitaire. Chan avait manifesté sa sympathie pour le mouvement démocratique de l'automne. Le chef de l'exécutif, Leung Chun-ying, de droit chancelier de l'Université, ferait campagne contre la désignation de Chan comme vice-chancelier. (S.C.M.P., 12 février)

## TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

- 26 févr.** **Le vice-ministre des transports de Taiwan rejette la décision de Beijing d'instaurer quatre nouveaux corridors aériens pour les vols commerciaux au dessus du détroit de Taiwan.** La décision annoncée le 12 janvier entrerait en vigueur le 5 mars. Selon l'administration nationaliste, elle perturberait le trafic aérien entre Taiwan et les autres îles du détroit sous son contrôle. Il y aurait cinquante-six vols quotidiens entre Taiwan, Quemoy et Matsu. Le vice-ministre avertit qu'il sera fait usage d'avions d'interception si nécessaire. *(Kyodo, 27 février)*
- 20 févr.** **La Chine a protesté officiellement contre la visite du premier ministre indien Narendra Modi dans le territoire disputé de l'Aruchanal Pradesh,** où il était venu inaugurer une voie ferrée et une station hydroélectrique. Cet État de l'Inde (83.743 km<sup>2</sup> et 1, 2 million d'habitants) a une frontière de 1.080 km avec le Tibet. Le litige territorial avait donné lieu à un conflit armé en 1962. Selon le ministère des Affaires étrangères, la visite du chef du gouvernement indien «enfreint la souveraineté territoriale de la Chine et ses intérêts, elle amplifie le litige frontalier et viole l'accord sur les moyens de parvenir à un règlement approprié de la question frontalière». *(Reuters, 21 février)*
- 2 févr.** **Le directeur adjoint de l'Institut des Études internationales de l'Université Fudan (Shanghai) a vivement attaqué l'encouragement donné par les États-Unis** pour des patrouilles japonaises en mer de Chine méridionale, là où la marine chinoise impose sa supériorité aux pays de la région. L'objectif de Washington est de « semer le trouble en mer de Chine en y impliquant de nouveaux pays qui jusque-là n'étaient pas concernés par les disputes ». *(S.C.M.P., 2 février)*

## INFORMATIONS DIVERSES

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

- 26 févr.** Selon le vice-amiral américain Joseph Mulloy, la Chine dispose de plus de sous-marins nucléaires ou à carburant diesel que les États-Unis (71 unités et 60, respectivement). Elle étend sa zone d'intervention dans l'Océan indien et allonge la durée des missions. Les bâtiments seraient toutefois moins perfectionnés que ceux des États-Unis. Dans son dernier rapport au Congrès, le Pentagone estimait à 77 le nombre des navires chinois destinés au combat de surface, à 60 celui des sous-marins, à 55 celui des bâtiments amphibies et à 85 celui des petits bâtiments porteurs de fusées. *(Reuters, 26 février)*
- 13 févr.** 12% du produit intérieur brut chinois provient des ventes de logements neufs. Bien que les quartiers inoccupés soient nombreux, une étude récente montre qu'une grande majorité des chefs-lieux de district projette d'ouvrir de nouveaux chantiers ces prochaines années. Le taux de vacances dans les bâtiments construits entre 2009 et 2014 est de 15%. *(Statistiques chinoises)*
- 11 févr.** La société publique C.N.R., qui construit les trains à grande vitesse, annonce qu'elle est en pourparlers pour l'ouverture de chantiers dans vingt-huit pays, y compris la Russie. *(S.C.M.P., 11 février)*
- 8 févr.** Selon une étude de l'Institut chinois de recherche sur la philanthropie, 80% des dons effectués par des citoyens chinois vont à des institutions étrangères. L'étude portait sur les fonds versés en 2014 par les cent plus gros philanthropes du pays. *(S.C.M.P., 8 février)*

## SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Époque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

## BIBLIOGRAPHIE

**LA SITUATION DES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE. RAPPORT 2014-2015.** Amnesty International. 25 février 2015. Sur la Chine, voir pp. 132-139 sur un total de 493 pages.

Téléchargeable sur le site <http://www.amnesty.fr/Informez-vous/Les-actus/Les-droits-humains-en-2014-un-bilan-catastrophique-14240>

**DOCUMENT D'INFORMATION SOUMIS AU COMITÉ DES NATIONS UNIES CONTRE LA TORTURE.** Chinese Human Rights Defenders. 17 février 2015.

Rapport précis et bien documenté sur les dispositions légales et les comportements de l'administration chinoise en matière de torture.

Téléchargeable sur le site <http://chrnet.com/2015/02/chr-d-information-submission-to-the-un-committee-against-torture-for-the-review-of-the-fifth-periodic-report-of-china-february-2015/>

**CHINA'S SOCIAL SECURITY SYSTEM. RESSOURCE CENTRE,** China Labour Bulletin. Février 2015.

Présentation récente et détaillée des couvertures sociales disponibles pour les salariés et analyse de leurs insuffisances. Beaucoup d'informations en quelques pages.

Téléchargeable sur le site <http://www.clb.org.hk/en/view-resource-centre-content/110107>

**2014 REPORT ON HUMAN RIGHTS VIOLATIONS IN EAST TURKESTAN.** World Uyghur Congress. 27 pp. 19 février 2015.

Document irremplaçable, compte tenu du filtrage de l'information officielle chinoise. Il recense tous les incidents, accrochages, arrestations, tueries et condamnations à mort de l'année dernière. Les faits rapportés aident à distinguer la question ouïghoure du Xinjiang des problèmes rencontrés en Europe avec le radicalisme islamiste.

Téléchargeable sur le site <http://www.uyghurcongress.org/en/wp-content/uploads/WUC-report-2014.pdf>

**2014 ANNUAL REPORT : HUMAN RIGHTS SITUATION IN TIBET.** Tibetan Centre for Human Rights and Democracy. 206 pp. 8 février 2015.

Le texte apporte des informations précieuses sur les nouveaux empiètements aux libertés et sur le renforcement de la répression au cours de l'année dernière. Il comprend une base de données sur 2.110 prisonniers politiques tibétains.

Téléchargeable sur le site <http://fr.scribd.com/doc/254994376/2014-Annual-Report-Human-Rights-Situation-in-Tibet>

**POUR PRENDRE CONTACT,** écrire à :  
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de  
votre mail : «Groupe Chine».